

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 17 JANVIER 2022 - 52^e ANNÉE - N° 1226 - 4 € -

Fictions

Qu'elles sont belles, les promesses ! À Nice le 10 janvier, Emmanuel Macron a annoncé qu'il y aurait deux fois plus de policiers sur le terrain d'ici 2030 et que le budget de la sécurité augmenterait de 15 milliards d'euros en cinq ans.

Bien sûr, le candidat implicite aurait pu annoncer cela en 2017. Bien sûr, il balance de beaux chiffres bien ronds pour embêter Valérie Pécresse et son Monsieur Tape-Dur, Éric Ciotti. Cette démagogie ne mériterait pas deux secondes d'attention si la communication présidentielle, comme toujours en roue libre, n'était venue buter sur une petite pierre.

La pose de la première pierre du futur Hôtel des polices était en effet le prétexte du déplacement présidentiel à Nice. Or le permis de construire n'a pas encore été attribué et le bâtiment ne sera pas construit avant plusieurs années. Le président présumé, candidat implicite, pose donc la première pierre d'une construction hypothétique, prétexte à des promesses illusives puisque nul ne sait si le Parlement votera les mesures annoncées.

Quand le ministre Grigori Potemkine fit fabriquer des façades en carton-pâte pour cacher la misère des villages de Crimée, Catherine II ne s'aperçut pas, dit-on, de la supercherie. Emmanuel Macron surpasse l'autocratie tsariste : il est en même temps Potemkine et la Grande Catherine, mais il réinterprète les deux rôles puisque l'auteur de la mise en scène est le complice d'une fiction destinée à cacher la grande misère des forces de police. ■

WIKIMEDIA. PHOTO : GREENBOX.



WIKIMEDIA. PHOTO : GREENSEFA.

Les Verts au fond de l'impasse

Quelques propositions utiles dans un magma de formules creuses et de projets irréalisables : l'écologie est fort peu présente chez les Verts.

On trouve de tout dans le programme d'EELV et d'abord des thématiques qui n'ont rien à voir avec l'écologie : par exemple la GPA ou encore un écoféminisme énigmatique. Dans la farandole des formules creuses et des slogans à la mode, surgissent des affirma-

tions péremptoires sur la fin du nucléaire et le mix 100 % renouvelable.

Surtout, le programme présenté par Yannick Jadot souffre d'un vice rédhibitoire : les propositions les plus écologiques ne sont pas applicables dans l'Union européenne telle

qu'elle fonctionne. Or les Verts seraient incapables de la transformer si d'aventure ils parvenaient au pouvoir. Leurs formules incantatoires sont faites pour cacher cette impasse et elles débouchent sur du vide **l'article de François Gerlotto en page 2.**

Houellebecq l'explorateur

Dans son nouveau roman, Houellebecq scrute avec une pitié proche de la tendresse une époque qu'il n'aime pas.

Voici l'exploration d'une société, la nôtre, en proie à de violentes convulsions et qui ne sait plus affronter la vieillesse, la maladie et la mort, mais qui veut à tout prix se débarrasser de ces « problèmes » – par l'enfermement des « vieux » dans les Ehpad et bientôt par l'euthanasie.

Dans *anéantir*, le regard de Michel Houellebecq est pré-

cis, sévère mais jamais haineux. Au contraire, l'écrivain évoque avec une pitié compassionnelle la précarité et la misère... tout en faisant l'éloge dithyrambique d'un ministre des Finances qui ressemble fort à Bruno Le Maire. Peut-on sérieusement chérir les causes dont on déplore les effets ? **L'article de Gérard Leclerc en page 11.**

Dans ce numéro :

Page 4 : **Les conflits sociaux dans l'industrie.**

Page 5 : **l'Institut Rousseau, nouvel espace de débat.**

Page 7 : **La guerre du Yémen.**

Page 14 : **Élisabeth II, chef du Commonwealth.**

Page 12 : **Éric Sadin et les difficultés de la sécession.**

Page 16 : **Éditorial. Hypertensions.**

Le naufrage de l'écologie politique

Voyager dans les gouffres de la « nébuleuse écologiste », du Mouvement Écologiste Indépendant à EELV en passant par Génération Écologie et la Confédération Paysanne, pour comprendre ses objectifs: une aventure qui donne le vertige, à recommander aux amateurs de sensations fortes et de sports de l'extrême!

Une première observation s'impose: les oppositions entre les groupes écologistes sont telles qu'il devient impossible d'en réaliser une synthèse. Face aux différences entre Waechter (MEI), Rousseau (EELV) et Batho (GE) (1), le trio « Macron-Pécresse-Le Pen » semble formé de membres fraternels d'une même écurie. Alors, pour tenter de comprendre, il nous faut réduire le champ d'observation, et nous limiter au seul programme d'EELV, qui semble avoir réussi à rassembler la majorité des écologistes.

Une exploration très instructive. Le programme se décline en six thèmes: le vivant; la justice sociale et l'économie au service du climat; l'éducation et les cultures de partage; l'égalité pour tou.te.s (sic); la République partout et pour tou.t.es; vivre libre et en sûreté. Une première lecture sans analyse approfondie nous montre un programme dans l'ensemble bien sympathique: « *Agir pour le climat, c'est possible, en nous reliant les un.e.s aux autres, en replaçant au centre de nos valeurs la solidarité plutôt que l'individualisme, la coopération plutôt que la compétition, le temps long plutôt que les décisions de court terme, l'intérêt général plutôt que la somme des intérêts particuliers* », etc. Nombre de propositions (sur la recherche, par exemple) pourraient être les nôtres.

Malheureusement cette belle image se gâte sérieusement après une deuxième lecture un peu plus critique.

Et, tout d'abord, il saute aux yeux que ce programme est tout simplement infaisable, dans la mesure où il prétend se développer au sein de l'UE, mais d'une UE adaptée aux besoins des écologistes. Cela exige la règle de la majorité qualifiée des pays, la réforme du Pacte de croissance, la fin de la règle de l'unanimité en matière fiscale, la rupture avec le règlement de Dublin (2),



Yannick Jadot. Une grande partie de son programme est plus woke ou cancel culture qu'écologiste.

une politique de défense européenne, etc. Nous voilà convaincus: ce programme ne pourra jamais se réaliser.

L'analyse montre aussi des choses plus curieuses. À commencer par le fait qu'il y a très peu d'écologie dans le programme EELV. Je suis conscient de l'aspect incongru de cette conclusion, mais elle vient du fait que les revendications ne s'appuient sur aucune démonstration ni aucune réalité. La fin du nucléaire et le mix énergétique 100 % renouvelable à l'horizon 2040 nous sont assénés sans explication (on ne dit rien sur la filière « hydrogène décarboné »). Ou la revendication d'une agriculture 100 % biologique fondée sur la permaculture d'ici 2050,

sans donner aucun détail sur le devenir des cultures destinées à l'industrie. Le soja, le tournesol, la betterave sucrière: en bio dans des micro-fermes en permaculture? On demande à voir...

On y trouve aussi tout « l'ADN » EELV, qui mélange à nombre de propositions pleines de bon sens et que l'on ne peut qu'approuver, des objectifs incompréhensibles (qu'est-ce que l'écoféminisme? Quel effet l'égalité de genre a-t-elle sur les émissions de GES? Quel est l'impact climatique des lois favorisant la GPA?); des formules creuses (« *Nous affirmons la place centrale du droit à l'avenir dans le projet écologiste* »); des philosophies contradic-

toires, voire incompatibles, comme – par exemple – le respect religieux des « *Mécanismes de la Nature* » mais l'interventionnisme, chirurgical s'il le faut, pour changer le sexe des enfants qui le demanderaient; voire des choix également dangereux, comme le ré-ensauvagement de la nature, quand on sait que cette politique de sanctuarisation a empêché les pompiers australiens d'intervenir lors des incendies de forêt en 2020.

Pourquoi ces incohérences, ces terminologies incompréhensibles, ces amalgames, qui rendent les projets écologiques aussi confus? Hervé Le Bras, dans la revue *Zadig* (3), nous en propose une explication: cela viendrait des ori-

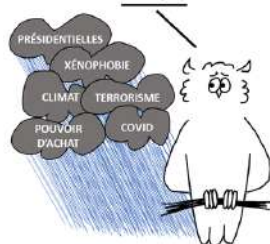
Sur le mur de Jean Chouan

C'EST SÛR QUE NOUS ENTRONS DANS UNE ANNÉE DE TOUTS LES DANGERS : CA RISQUE VRAIMENT D'EXPLOSER N'IMPORTE QUAND !

MAIS LA POLITIQUE, C'EST COMME LES NOIX : IL FAUT QUE LA COQUE ÉCLATE POUR QUE LA GRAÏNE PUISSE GERMER.

ET CETTE GRAÏNE, CELA FAIT 50 ANS QUE NOUS L'ENTRETENONS AVEC LE PLUS GRAND SOIN : ELLE NE DEMANDE QU'À POUSSER !

ALORS L'ESSENTIEL EST SAUVEGARDÉ ET TOUT RESTE POSSIBLE. BONNE ANNÉE À TOUS ET VIVE LE ROI !



JEAN CHOUAN VOUS PRÉSENTE SES VŒUX ROYALISTES LES PLUS OPTIMISTES POUR 2022

gines de l'écologie, née de la convergence de luttes contre ce qu'il faut bien appeler de nos jours des fantasmes : le « nucléaire-mal-absolu », première lutte historique, « l'explosion-démographique-mortelle », hantise de René Dumont dès 1974 ; enfin, plus récente, la nostalgie rurale de populations urbanisées qui veulent ainsi « faire corps » avec une nature dont elles ignorent tout. Pour contenter tout ce monde, plus besoin d'écologie réelle : une liste de mots-clés rassurants suffit, surtout s'ils vont dans le sens de la « modernité » (déconstruction du genre, idéologie woke, cancel culture, décolonialisme, veganisme, antispécisme).

Alors, faute de se poser les problèmes écologiques en écologie, en préférant l'incantation à l'analyse et en conditionnant les réformes nécessaires à l'acceptation de positions idéologiques qui n'ont rien à voir avec elles, l'écologie va dans le mur et nous fait perdre une fois de plus un temps qui nous est compté. Pour nous, EELV, c'est NON. ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

(1). MEI Mouvement Ecologiste Indépendant, EELV Europe Écologie-Les Verts, GE Génération Écologie, GES gaz à effet de serre

(2). Sur la circulation des demandeurs d'asile dans l'espace Schengen.

(3). « La France à la carte : l'essor de la forêt et du bio ». *Zadig* n° 12. Hiver 2021

Un communiste en campagne

Fabien Roussel est la bonne surprise de ce début de campagne. Ses positions économiques et sociales ne manquent pas de fermeté. Elles laissent cependant apparaître de grosses failles.

Ces dernières années, nous n'avons guère suivi les mésaventures du Parti qui s'était largement perdu de vue à la fin du siècle dernier. Lourdemment compromis par sa participation au gouvernement de Lionel Jospin puis embarqué dans les hauts et les bas de l'aventure mélenchonienne, il avait été touché par les modes indigénistes et ultra-féministes venues des États-Unis et nombre de ses militants y employaient leur énergie sous la direction paresseuse de Pierre Laurent.

Élu secrétaire national du Parti en novembre 2018, Fabien Roussel a entrepris de réaffirmer une ligne classique qu'il tente de populariser depuis qu'il a été désigné, en mai 2021, comme candidat à l'élection présidentielle.

Né dans une famille communiste, militant dans les organisations du Parti dès sa jeunesse, élu député dans le Nord en 2017, Fabien Roussel est très représentatif de sa tradition politique. Affirmant sa fidélité au programme du Conseil national de la Résistance, il



Fabien Roussel.

propose le développement des services publics, une politique industrielle garantie par des nationalisations – trop peu selon nous –, insiste sur la nécessité de la production nucléaire dans la lutte contre le réchauffement climatique dans le cadre d'une politique écologique, réclame une forte progressivité de l'impôt sur le revenu et le retour à l'impôt sur la fortune, une augmentation générale des salaires et le rétablissement de la retraite à soixante ans à taux plein ainsi qu'une hausse des pensions...

Ces propositions sont pertinentes mais elles impliquent la

mise en œuvre d'une politique budgétaire et monétaire dont Fabien Roussel n'a pas l'air de se soucier. Il faudrait prendre acte de l'inanité du Pacte de stabilité et refuser toutes les contraintes budgétaires imposées par l'Union européenne. Il faudrait avant tout en finir avec l'euro qui impose la dévaluation salariale et revenir à une politique indépendante en matière de taux de change assortie d'un dispositif de protection de l'économie française.

Autre faiblesse du programme de Fabien Roussel : la question institutionnelle réduite à l'allusion à une VI^e République et à la prise en compte du Référendum d'initiative citoyenne (RIC). Là encore, le candidat est dans la tradition communiste, très faible en matière de droit constitutionnel.

Demeure chez Fabien Roussel une pointe de sectarisme puisqu'il avait demandé l'interdiction de la réunion tenue par Eric Zemmour à Villepinte. Mais il a été critiqué par l'extrême gauche pour avoir accueilli des personnalités proches du Printemps républicain à la soirée d'hommage à *Charlie Hebdo* qu'il présidait. Ceci avant qu'il soit accusé de « suprémacisme blanc » pour son éloge de la gastronomie française... ■

SYLVIE FERNOY.

Persiflages

■ **P.S. n'exagérons rien.** - Anne Hidalgo lance sa campagne sous le slogan « Réunir la France ». Il ne faut pourtant pas dramatiser : la France n'est pas totalement divisée sur tous les sujets. Par exemple, la candidature d'Anne Hidalgo...

■ **Du neuf avec du vieux.** - « C'est suicidaire : Ménard appelle une nouvelle fois Zemmour et Le Pen à faire front commun » (BFMTV). Front que l'on pourrait même – pourquoi pas ? – appeler national ?

■ **Au complet.** - « Anne Hidalgo ne se retirera pas si Christiane Taubira est candidate » (Ouest-France). Il ne manque plus que Ségolène Royal et les candidatures socialistes seront officiellement plus nombreuses que les électeurs socialistes.

■ **Au complet (2).** - « Présidentielle : 12 militants entament une grève de la faim pour l'union à gauche » (*Le Figaro*). 12 militants, n'est-ce pourtant pas déjà l'union de la gauche ?

■ **Quelque chose de pourri.** - « Présidentielle 2022 : Eric Zemmour bute sur les parrainages » (*Le Monde*). Anne Hidalgo, elle, bute sur les électeurs. A quand une alliance ?

■ **Pas bête.** - « Présidentielle : Christiane Taubira se soumettra à la primaire populaire mais sans Jadot, Mélenchon et Roussel » (*Midi-Libre*). Nouveau concept progressiste : se faire plébisciter par une élection à laquelle personne ne veut participer.

■ **Futée.** - « Je suis la seule qui peut gagner face à Emmanuel Macron, affirme Valérie

Pécresse » (FranceTVinfo). Notons que c'est ce qu'affirment également presque tous les autres. Mais Valérie Pécresse a une carte en plus : elle, ça serait pour faire rigoureusement la même chose. Et ça, mine de rien, ça rassure.

■ **Leurs voies impénétrables.** - « La consommation dans les cafés et les bars ne pourra plus se faire debout mais seulement en position assise » (Jean Castex). On ne pourra certes pas leur reprocher de manquer d'inventivité, mais il y a néanmoins de quoi s'inquiéter du jour où une génération jugera la nôtre...

■ **Leurs voies impénétrables (2).** - « Covid-19 : il sera finalement possible de boire ou de manger rapidement dans le train » (*Le Monde*). Assis ou debout, mais rapidement. Et à condition de mâcher lentement.

■ **Simple comme bonjour.** - « Covid-19 : malgré l'arrivée du pass vaccinal, le pass sanitaire encore valable dans certains lieux » (*Midi-Libre*). Ils ont sans doute eu peur que la confusion ne soit pas encore tout à fait totale chez tout le monde.

■ **Quand ça ne veut pas...** - « Covid-19 : à peine entré en vigueur, le nouveau protocole sanitaire à l'école déjà assoupli » (LCI). Dire que Jean-Michel Blanquer a attendu la dernière minute pour dévoiler un protocole déjà obsolète...

■ **Un air de déjà-vu.** - « Canada : des homards à l'origine d'une nouvelle mystérieuse maladie ? » (CNews). Vous avez aimé la saison 1 avec le pangolin chinois ? Ne manquez pas la suite.

MATHIEU MOREL

L'industrie sous tension sociale

Salaires trop bas, pénurie de main d'œuvre, restructurations... les tensions montent dans l'industrie. En laissant la situation « pourrir », le pouvoir prend un très gros risque.

Lors de l'université du Medef, fin août dernier, les dirigeants du grand patronat avaient minimisé le risque d'une montée en puissance des revendications salariales et des conflits sociaux. Mal leur en a pris. Depuis le mois de novembre, les débrayages se multiplient et la question des salaires est au cœur des affrontements. Après le secteur de la distribution – plusieurs semaines de grèves inédites et très dures chez Leroy-Merlin et Decathlon –, c'était au tour de l'industrie de rentrer dans le mouvement à la fin de l'an dernier.

Ainsi, dès le 9 décembre, un mouvement de grève national touchait l'ensemble des sites du groupe chimique Arkéma (ex-branche chimie de Total, 20 000 salariés). Bien que la direction ait cherché dans un premier temps à jouer le pourrissement, les syndicats ont obtenu, après près de 15 jours de grève, une revalorisation des salaires et des primes qu'ils jugent satisfaisantes. Toujours chez les grands industriels, la succession de débrayages, grèves perlées et blocages au sein du groupe Dassault Aviation (13 000 salariés) a connu sa plus grande extension dans le courant du mois de décembre, au moment même où le groupe signait son contrat du siècle avec les Émirats



Manifestation intersyndicale pour l'emploi et le pouvoir d'achat.

arabes unis (14 milliards d'euros). Le mouvement se poursuit, notamment dans les sites aquitains, sous l'égide de la CGT et de la CFDT. Un conflit dont l'ampleur n'a pas connu d'équivalent depuis vingt ans chez l'avionneur!

Mais le climat social ne se dégrade pas seulement dans les grands groupes. Nombre d'entreprises petites ou moyennes sont touchées, comme en témoignent la grève particulièrement suivie au sein de l'entreprise pharmaceutique Fareva (460 salariés à Amboise), ou la révolte des bas salaires qui a secoué la plupart des sites aquitains du groupe Labeyrie

pendant plus de 20 jours. C'est d'ailleurs au sein de l'agro-alimentaire que les tensions sont actuellement les plus vives, du fait des faibles rémunérations et des médiocres conditions de travail. En Bretagne, où près de 70 000 salariés travaillent dans ce secteur, les débrayages se succèdent depuis deux mois et les syndicats mettent en garde un patronat peu enclin à négocier bien qu'il soit parmi les premiers à se plaindre des pénuries de main-d'œuvre.

À ce mouvement de fond, s'ajoute la situation des salariés inquiets pour leur avenir. Le désastre industriel de General Electric Belfort en est la

plus triste illustration: après le rachat de la division Énergie d'Alstom, 5 000 emplois ont été supprimés, dont 1 200 à Belfort et l'actionnaire américain, qui est en plein naufrage financier, est soupçonné aujourd'hui d'organiser les pertes de ses usines françaises pour justifier ses licenciements. La seule nouvelle rassurante, mais qui reste encore à confirmer, concerne le sauvetage de l'activité « turbines à vapeur » (y compris les fameuses turbines Arabelle) dont la vente à EDF pourrait être signée dans les prochains jours.

Du côté des sous-traitants de l'automobile, l'avenir tout électrique n'est pas rose non plus: pour les 333 salariés de la SAM de Viviers (Aveyron), les jeux sont faits, Renault ne fera aucun effort pour sauver l'activité et les discussions avec l'État ne portent plus que sur des promesses de reconversion. Idem pour les 320 employés de la Fonderie du Poitou, également sacrifiés par le constructeur automobile, et qui sont (pour combien de temps?) à la recherche d'un improbable repreneur. Dans les deux cas, l'État, actionnaire principal de Renault (avec 15,1%), s'est délibérément mis aux abonnés absents. ■

HENRI VALOIS.

La quinzaine sociale

■ Quand l'hôpital est hors la loi.

Selon un sondage réalisé par *Opinion Way* entre juillet et septembre à la demande du ministère de la Solidarité et de la Santé, 70 % des 2 348 internes en médecine interrogés déclarent avoir travaillé plus de 48 heures par semaine au cours des mois précédents, et 52 %, plus de 51 heures. Ce résultat ne saurait s'expliquer par la pandémie: avant l'apparition du Sars-CoV2 et sa propagation, le syndicat des internes évaluait déjà à 58 heures par semaine en moyenne leur temps de travail. Dans la même enquête, les directions d'hôpitaux minimisent l'ampleur du phénomène: les quelque 250 établissements interrogés estiment que le nombre d'internes qui travaillent

plus de 48 heures se situe entre 18 et 37 % et se cantonne à quelques spécialités... en toute illégalité puisque le temps de travail maximal en France est fixé à 48 heures hebdomadaires.

■ Quand la main-d'œuvre est bon marché.

Les partenaires sociaux ont reçu le 14 janvier un projet de décret sur la mise en œuvre du Contrat d'engagement jeunes qui doit remplacer en mars la Garantie jeunes. À charge pour eux de donner leur avis, que le gouvernement prendra en compte... ou pas. Ce nouveau dispositif est destiné à ramener vers l'emploi les jeunes qui en sont les plus éloignés. Ils toucheront une allocation qui variera entre 200 et 500 euros, selon qu'ils sont mineurs ou majeurs et qu'ils habitent dans un foyer imposable ou non. Ils bénéficieront

d'un accompagnement suivi par un conseiller de Pôle Emploi qui prendra la forme « d'un parcours intensif avec une mise en activité systématique, soutenue et régulière (notamment par des immersions en entreprise ou des formations) visant à orienter le jeune vers l'emploi ou l'alternance le plus rapidement possible ». Cette mesure est présentée comme la dernière mesure sociale du gouvernement.

■ Quand un think tank entonne une sempiternelle rengaine.

l4CE (Institute for climate economics ou Institut de l'économie pour le climat) – fondé en 2015 par la Caisse des Dépôts et l'Agence française de Développement, et qui a notamment pour mission de réaliser chaque année un Panorama des financements

climat en France – vient de rendre publique son édition 2022 portant sur 2021. Tous les ans le constat est le même: le montant des investissements climat est en hausse par rapport à l'année précédente et sa progression devrait se poursuivre au cours de l'année à venir, mais demeure insuffisant pour respecter les engagements internationaux de la France. Celui de 2022 n'échappe pas à la règle. On y apprend que « la hausse des investissements se concentre sur les voitures électriques et hybrides rechargeables, les investissements climat dans les autres secteurs étant stables ou en baisse ». On peut juste se demander si l'énergie dépensée pour réaliser ce type de rapport (il y en a des dizaines par an tous aussi intéressants) ne serait pas plus utile pour mettre en œuvre une véritable planification écologique. N.P.

L'Institut Rousseau se veut un laboratoire indépendant d'idées et de réflexions politiques, attaché à la reconstruction écologique, sociale et démocratique de nos sociétés.

Un nouvel acteur du débat public

Créé en mars 2020, dirigé par Nicolas Dufrené, haut fonctionnaire et essayiste, avec Gaël Giraud, économiste, comme Président d'honneur, son ambition est de produire des propositions de politiques publiques « innovantes, ambitieuses et opérationnelles » afin de nourrir de grands débats de fond. Il rassemble intellectuels, chercheurs, universitaires, enseignants, fonctionnaires, travailleurs du privé ou du public ainsi que des personnes d'horizons variés, soucieuses du bien commun, qui veulent participer à la reconstruction écologique et démocratique de nos sociétés, dans toutes ses composantes économiques, sociales et institutionnelles.

L'Institut constate une désaffection croissante des citoyens pour la chose publique, qui se sentent tenus à l'écart et n'ont plus confiance dans leurs dirigeants, ainsi qu'une colère sociale qui monte, conduisant à des postures de rejet et de repli comme le montre l'abstention grandissante aux différents scrutins. L'État, pilier de notre modèle républicain et de notre cohésion sociale, est affaibli, morcelé, concurrencé par des intérêts privés et, parfois, soumis à eux. L'économie, la monnaie et le budget sont de plus en plus gouvernés par des lois qui les retirent du champ politique, et donc du domaine de la décision collective, ce qui nous rend incapables d'affronter les trois grands défis du XXI^e siècle : démocratie, justice sociale et reconstruction écologique de nos sociétés.

La Constitution de 58. Le travail de réflexion y est une réalité tangible : l'Institut a produit en moins de deux ans 179 publications de qualité, regroupées sous six thèmes principaux : écologie, économie, social, institutions, industries et technologies, relations internationales avec une très large palette de sujets abordés, comme par exemple « *Les illusions de la finance verte* », « *Les arguments juridiques en faveur d'une conversion des titres de dette publique détenus par la BCE en investissements verts* » ou encore « *Institutions : 10 propositions pour un programme commun* ».

C'est dans celle-ci qu'apparaissent, dès l'introduction, une question et une réponse à laquelle nous souscrivons pleinement : « *Faisant un tel constat, faudrait-il faire table rase et refonder de fond en comble nos institutions ? À cette question, la présente note propose une réponse négative. Négative, d'abord, parce que la V^e République est désormais solidement ancrée dans la pratique de la politique nationale. Legs d'une figure unique, le général de*



Gaule, mais également d'une crise profonde et multiforme liée aux excès du parlementarisme, elle a même acquis au fil du temps un indéniable crédit politique et moral. Malgré de nombreuses critiques, la V^e République est ainsi louée pour sa stabilité, dans un pays longtemps habitué aux crises de régime.

Renouvelant en outre le rapport du peuple au chef de l'État, "rationalisant" certaines dérives des régimes précédents, la Constitution actuelle a permis une cohérence dans l'action du pouvoir exécutif qu'il serait coûteux d'abandonner. Sauf à

« Malgré de nombreuses critiques, la V^e République est louée pour sa stabilité, dans un pays longtemps habitué aux crises de régime ».

vouloir "réinventer", dans une nouvelle Constitution, les caractéristiques les plus ancrées du régime actuel – mais qui peut garantir que telle serait l'issue, par nature incertaine, d'une assemblée constituante ? –, toute volonté de faire table rase prendrait le risque de réveiller des maux que la V^e République est parvenue à écarter, et dont le profond rejet par la population s'était justement exprimé entre mai et septembre 1958 ».

Protection sociale. Dans le domaine social, une autre publication a retenu notre attention par son sujet « *Repenser les fondements, le financement et la finalité de la*

protection sociale, socle républicain de la cohésion sociale » et par le constat qui y est dressé en introduction et qui pose bien le problème : « *La crise sanitaire a été l'occasion de mesurer l'agilité et la puissance de la protection sociale à la française. L'État a décidé, par l'assurance maladie obligatoire, de prendre en charge les coûts engendrés par la pandémie (hospitalisation, dépistage, vaccination, etc.), ainsi que le financement des téléconsultations pour garantir l'accès aux soins. (...) Dans le même temps, par le chômage partiel, la protection sociale a parachevé l'accompagnement des personnes pour les secteurs les plus affectés économiquement compte tenu des fermetures administratives pour raisons sanitaires (restauration, tourisme, culture, événementiel, etc.). Pour le dire autrement, la protection sociale a été l'un des leviers puissants des mesures d'accompagnement mises en œuvre par la puissance publique* ».

Cependant, Éric Chenut, l'auteur de cette publication, certainement animé des meilleures intentions, n'en est pas pour autant insoupçonnable de « *prêcher pour sa paroisse* » : s'il a récemment (2021) été élu Président de la Fédération nationale de la Mutualité Française et qu'à ce titre-là, il est parfaitement légitime qu'il contribue au débat, il ne faut pas perdre de vue qu'il est également administrateur du groupe VYV et vice-Président délégué de VYV3 (le Groupe VYV est une Union mutualiste de groupes et le premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France). Il est donc tout aussi légitime de penser qu'à ce titre-ci, il est beaucoup plus « *partie* » qu'« *arbitre politique* », uniquement soucieux du bien commun.

Il n'en reste pas moins que l'Institut Rousseau s'avère être un forum politique, économique, social et environnemental de très grande qualité où les contributeurs sont d'un excellent niveau, où les thèmes et sujets traités sont très variés et réellement intéressants et importants, ce qui contraste avec la médiocrité des débats de l'actuelle pré-campagne présidentielle. Il nous semble toutefois nécessaire de souligner une lacune importante : la question de la souveraineté politique et monétaire n'y est pas vraiment abordée et traitée sur le fond.

Les spécialistes compétents et reconnus de cette question Ô combien essentielle ne manquent pas, nous ne doutons pas que ladite lacune sera rapidement comblée !

LOÏC DE BENTZMANN.

► Pour accéder aux publications de l'Institut Rousseau : <https://institut-rousseau.fr/>

Chili : Adieu Milton Friedman !

La victoire de Gabriel Boric, le 19 décembre, au second tour de l'élection présidentielle, marque un tournant dans la vie politique du Chili.

La victoire du candidat de gauche au second tour de l'élection présidentielle chilienne n'est pas totalement une surprise. Ce qui, par contre, en est une, c'est l'ampleur de sa victoire et l'importance du taux de participation (55 %), un record depuis 1993. Dans des métropoles comme Santiago ou Valparaiso G. Boric dépasse les 60 % des suffrages exprimés. Tous ceux qui ne voulaient pas de la victoire du candidat de droite, nostalgique de la période pinochetiste, se sont mobilisés pour porter au pouvoir le candidat de gauche. Pas de n'importe quelle gauche cependant, pas celle de la Concertation, social-démocrate, libérale sur le plan économique et à l'aise dans les institutions laissées par la dictature.

G. Boric ne pourra cependant rien faire sans elle, car il ne possède pas de majorité à la Chambre des députés et pas davantage au Sénat. Il devra composer avec des forces diverses favorisant l'émergence de majorités de projet. Le nouveau président en est



Gabriel Boric. Le nouveau président chilien a choisi la voie de la concertation.

bien conscient lui qui, dans l'entre-deux-tours, s'est voulu plus rassembleur. Pour autant, la droite ne disparaît pas du paysage politique chilien. M. Kast, son concurrent, a obtenu plus de 3,6 millions de voix, ce qui est le meilleur score obtenu par un candidat battu lors d'une élection présidentielle. La victoire du président Boric signifie que le travail entamé par l'Assemblée constituante depuis octobre 2020 va pouvoir continuer et être probablement mené à son terme, permettant ainsi une rupture totale avec l'ère Pinochet.

Le nouveau président souhaite rompre avec le Chili néo-libéral des *Chicago Boys*

des années 70, inspirés par Milton Friedman. L'heure est à la construction d'un État-Providence dans un pays qui reste un des champions des inégalités : 1 % de la population possède 25 % du revenu national. G. Boric veut pour cela réformer la fiscalité et mettre à contribution les catégories les plus aisées. Deux obstacles se dressent sur sa route, l'un de nature sociale et économique, l'autre de nature politique : l'attente très forte des couches populaires et des classes moyennes précarisées et la résistance des classes aisées. G. Boric a annoncé qu'il voulait rassembler et pour cela privilégier la voie de la concer-

tation. Cela suppose des compromis subtils qui ne doivent pas apparaître comme des renoncements. Et le tout dans un pays endetté, précarisé, fortement touché par la pandémie de Covid-19...

Il n'empêche, cette élection marque bien un tournant dans l'histoire du Chili avec l'arrivée au pouvoir d'une génération qui est née après la dictature, qui ne rêve pas de la période Allende, qui est plus attentive aux droits sociaux mais aussi sociétaux, notamment aux droits des femmes, et qui refuse le Chili néo-libéral ou fascisant de la période Pinochet. Adieu Milton ! ■

MARC SÉVRIEN.

Voix étrangères

■ **Percolation.** - « Notre géographie nous a assis au sommet d'un percolateur. Lorsqu'il aura bouilli, en bas, le liquide brûlant finira par remonter jusqu'à nous ». Le Canada est inquiet. Le quotidien québécois *Le Devoir* du 8 janvier rejoint les analyses apocalyptiques du premier numéro de l'année du grand quotidien de la capitale de l'Ontario, Toronto, *The Globe and Mail* consacré à « l'Amérique en 2022 ». L'auteur d'un nouvel essai-choc *The Next Civil War : dispa-choc québécois Le Devoir* (« La prochaine guerre civile : nouvelles du futur américain »), Stephen Marche, annonce dès 2022 « l'année où l'Amérique chute de la falaise : comment le Canada peut tenir bon » ; le spécialiste des conflits, de l'Université de Toronto, Thomas Homer-Dixon (cité dans ce n° de *Royaliste* en

p. 8) détaille comment « l'Amérique pourrait implorer : le Canada doit se préparer ». Les deux pays vont se détacher et s'éloigner irrémédiablement. La rupture est près d'être consommée.

Le dernier contributeur va jusqu'à suggérer la création d'une cellule de crise à Ottawa pour anticiper les conséquences de la dérive de la démocratie étatsunienne : en cas d'affrontements de plus en plus violents, des Étatsunien pourraient demander l'asile au Canada ; l'autocrate ou la droite radicale qui aura pris le pouvoir à Washington en 2022 ou en 2025 multipliera les pressions sur Ottawa, de plus en plus isolé dans sa défense d'une exception libérale en Amérique, de la défense des minorités à la liberté des échanges ; la frontière pourrait être menacée. L'armée américaine, peut-être l'ultime contre-pouvoir, est de plus en plus divisée ; plusieurs États républicains ont repris le contrôle

des gardes nationales. Les États les plus peuplés, démocrates, pourraient être tentés de « faire sécession », du fait de l'écart grandissant entre l'évolution démographique et le collège électoral des Grands électeurs et la composition du Sénat. En 2040, 30 % de la population serait en mesure de faire la loi à Washington.

Autant d'hypothèses qui peuvent paraître saugrenues, ajoutées aux conséquences des changements climatiques, mais qui traduisent une peur existentielle chez le proche voisin. Elles sont suffisamment prises au sérieux au sud (« en bas » pour les Canadiens) pour justifier des discussions à longueur de colonnes sur le thème : « Sommes-nous réellement confrontés à une seconde guerre civile ? ». Le *New York Times* et l'hebdomadaire britannique *The Economist* estiment ces thèses « exagérées », donc pas totalement infondées. Y. L. M.

Les Faits majeurs

■ **Kazakhstan** – L'armée russe et ses alliés ont entamé, jeudi 13 janvier, le retrait de leurs forces de maintien de l'ordre (environ 2 000 hommes) envoyées après les manifestations violentes qui ont secoué, les 5 et 6 janvier, l'ancienne capitale Almaty. Le bilan humain reconnu par les autorités serait de 164 morts et 9 000 arrestations. Une tentative de révolution ou de coup d'État pourrait être à l'origine de l'émeute, officiellement qualifiée « d'agression terroriste » par les autorités kazakhes et russes.

■ **Mali** – Un avion militaire français de l'opération Barkhane aurait, selon l'agence pour la sécurité aérienne africaine, violé l'espace aérien malien alors que les frontières du pays sont fermées depuis plusieurs jours. Très commenté, l'incident attise le ressentiment de la junte au pouvoir à Bamako contre la France, accusée d'être à la manœuvre derrière les sanctions votées par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest contre le Mali le 9 janvier.

■ **Ukraine** – Alors que les pourparlers de l'OSCE à Vienne sur la situation ukrainienne ont débouché sur une impasse, les États-Unis envisagent de verser une aide économique à Kiev et de sanctionner des hauts gradés de l'armée russe ainsi que le Premier ministre Michoustine et le président Poutine. Le Kremlin a fait savoir, le 13 janvier, qu'une sanction à l'encontre de Poutine constituerait purement et simplement une rupture des relations diplomatiques. C.M.

La guerre au Yémen entrera le 25 mars dans sa huitième année. Elle ne donne malheureusement aucun signe d'apaisement même à échéance plus ou moins lointaine.

Or, encens et myrrhe

PAR YVES LA MARCK

Au cours des sept dernières années, la guerre au Yémen a plusieurs fois changé de figure. Les Émirats arabes unis se sont désengagés, après avoir installé un Conseil de Transition du Sud à Aden à l'été 2017. Un accord de cessez-le-feu a été laborieusement obtenu à Stockholm, le 18 décembre 2018, portant sur le seul port d'Al Hodeïda sur la mer Rouge. Le président Biden a annoncé, dès le 4 février 2021, que les États-Unis cessaient tout soutien à la guerre. Un envoyé spécial a été nommé pour faciliter la négociation.

Rien n'y a fait. Au lieu de préparer la paix, ces pas successifs ont renforcé la détermination des forces « rebelles » à pousser leur avantage. Dès le 7 janvier 2021, elles lançaient une offensive sur Marib, à l'Est de la capitale Sanaa, bientôt transformée en guerre de tranchées. La Coalition menée par l'Arabie saoudite décidait soudainement à la mi-novembre 2021 d'évacuer la région côtière et Al-Hodeïda pour concentrer tous ses efforts sur Marib, en commençant par détruire les pistes de l'aéroport de Sanaa, puis en faisant mouvement depuis la côte de l'océan Indien d'où les Émirats s'étaient retirés (Al Moukalla) et où les wahhabites s'étaient implantés à la frontière d'Oman (le port de Nishtun et l'aéroport d'Al Ghayda), au vif mécontentement de l'ancien Sultanat de Mascate qui n'a jamais fait partie de la Coalition formée par Riyad.

La guerre de MBS. Cette guerre est celle du prince héritier saoudien, Mohamed Ben Salmane (MBS), qui l'avait lancée le 25 mars 2015, alors qu'il n'était encore que ministre de la Défense. Le 7 octobre 2021, il a obtenu de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève qu'elle ne renouvelle pas le mandat d'enquête sur les violations des droits conduit par un Tunisien qui avait, dès 2018, recommandé la saisine de la Cour Pénale Internationale (CPI). Le même mois, il a exigé et obtenu la démission du ministre libanais de l'Information qui avait critiqué sa guerre, en faisant de cette démission une condition pour se prêter à l'hypothétique initiative en faveur du Liban, voulue par Emmanuel Macron. Fort de ces acquis, MBS a fortifié ses alliances lors d'un Conseil de Coopération du Golfe à Riyad, le 14 décembre, Oman inclus. Il a ainsi pu immédiatement relancer l'offensive sur les positions « rebelles » au Sud et à l'Est de Marib.

Pourquoi Marib? Marib ne faisait pas partie de l'ex-République du Nord-Yémen que le mouvement houthi a à peu près re-



WIKIMÉDIA, PHOTO: KREMLIN/RU.

L'ancien président Ali Abdallah Saleh. Après sa rupture avec les Houthis, il est assassiné en 2017.

constitué. Deux millions de déplacés s'y sont réfugiés. Marib contrôle l'accès aux provinces centrales du Hadramaout liées à l'Arabie saoudite et qui possèdent les réserves de gaz dont Total était l'un des exploitants en son temps. Riyad souhaitait y acheminer son pétrole par un oléoduc qui déboucherait directement sur l'océan Indien en se dérivant ainsi de sa dépendance au Golfe arabo-persique.

Toutes les nuances de l'islam sont présentes au Yémen et cohabitent souvent au sein des mêmes tribus.

Un bilan de la guerre, réalisé en novembre dernier, fait état de 377 000 victimes, dont 150 000 directement liées aux combats. Le solde témoigne d'une catastrophe humanitaire dans un pays densément peuplé (30 millions d'habitants), contrairement au reste de la péninsule. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) peine à faire face. Son plus récent appel, le 22 décembre, évoque une population vulnérable à 80 %, alors que, faute de moyens suffisants, le PAM est contraint de choisir entre plus ou moins fragiles. Il lui manque 721 millions d'euros d'ici mai et plus au-delà. Ce qui n'a pas eu l'air de troubler la caravane du rallye dit du Dakar (1^{er}-14 janvier 2022) qui passe à 300 km à vol d'oiseau de la frontière yéménite (après le Sahel et les Andes, les Saoud l'ont accueilli pour une troisième édition).

Salam/paix. L'envoyé américain (ex-n°2 de l'ambassade US à Riyad) n'a rien obtenu d'une douzaine de navettes; l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations Unies, qui a pris ses fonctions en août, (un Suédois, associé au premier accord de Stockholm), était jusqu'alors l'ambassadeur de l'Union européenne accrédité au Yémen (le seul gouvernement reconnu réside en Arabie saoudite). Qui d'autre? Moscou par ses anciens affidés de la République marxiste du Sud-Yémen (disparue en 1990) et par ses entrées un peu partout y compris auprès des Houthis? Ankara, Erdogan ayant annoncé une visite en février à Riyad, pour y quérir un soutien financier et qui peut monnayer son audience néo-ottomane auprès des sunnites yéménites modérés (dont la prix Nobel de la Paix 2011 Tawakkol Karman, héroïne du printemps arabe yéménite) et ses redoutables drones? Beyrouth, via le Hezbollah, d'où l'offensive saoudienne pour tuer dans l'œuf toute velléité dans ce sens?

L'idée est d'introduire le facteur yéménite dans les contacts discrets poursuivis à Bagdad et ailleurs entre Arabie saoudite, Émirats arabes unis et Iran, tout en étant conscient qu'une lecture géopolitique du conflit – tout autant qu'une simple approche humanitaire – occulte les dynamiques locales.

Toutes les nuances de l'islamisme politique sont présentes au Yémen, à tel point qu'Al-Qaïda péninsule arabique (AQPA), qui contrôla un temps le port d'Al Moukalla, s'est presque fait oublier, de même que Daesh, un moment présent autour d'Aden. Le zaïdisme, dont se réclament les Houthis, et qui remonte au IX^e siècle, recouvre 40 % de la population concentrée sur le Nord, gouverné jusqu'en 1962 par une monarchie de type hachémite (descendants de la famille du Prophète), sans partager les caractères du chiisme iranien. La famille houthi a conduit un réveil religieux dans les années 1990. L'ancien président Saleh, démis en 2011 après trente ans de pouvoir, était zaïdite par affiliation tribale. Les sunnites yéménites, qui sont chaféites, cohabitent avec les zaïdites au sein des mêmes groupes tribaux qui constituent l'essence de la société. Les Houtistes se sont politisés pour s'opposer à ceux qui, parmi les sunnites, soutenaient les Frères Musulmans qui ont tenté de prendre le pouvoir au Yémen en 2011, tout comme en Égypte. Les EAU ont réprimé les Frères et les Saoudiens ont amené leurs propres « salafistes ». Comprenne qui pourra. ■

NB: L'or afflue dans la région d'Al Moukalla; le Yémen est la terre d'élection de l'arbre à encens; la myrrhe sert à embaumer les morts!



WIKIMÉDIA. PHOTO: BERNARD GAGNON.

Le grand barrage Atatürk sur le bas Euphrate. La gestion des eaux du Tigre et de l'Euphrate est un grave sujet de conflit entre Turquie, Irak et Syrie.

Châteaux d'eau

PAR DOMINIQUE DECHERF

L'eau (douce) ne connaît pas de frontières, ou plutôt ses frontières sont souvent invisibles comme pour les eaux souterraines qui constituent 30 % des ressources contre 70 % pour l'Arctique et les glaciers. Or son contrôle est un des grands fondements des empires et des dominations.

L'idée de « frontières naturelles » définies par des cours d'eau est devenue une illusion. La réalité géographique qui s'impose à la géopolitique est celle de « bassin-versant » qui fait des crêtes, véritables lignes de partage des eaux, les authentiques « frontières naturelles ». Par exemple, la ligne de crête Congo-Nil qui court entre le Rwanda et la République démocratique du Congo, la chaîne de l'Himalaya, source du Mékong, du Gange et de l'Indus, aux mains des Chinois, le massif turc du Taurus d'où coulent le Tigre et l'Euphrate, les hauts-plateaux d'Abyssinie pour le Nil, le Pamir au Tadjikistan qui alimente le Syr-Daria et l'Amou-Daria. Contrairement au XIX^e siècle où le primat allait aux deltas et embouchures, aux ports et à la navigation fluviale, la régulation hydraulique privilégie aujourd'hui les pays d'amont, les châteaux d'eau, capables de contrôler par les barrages et parfois des détournements, l'accès à l'eau des pays en aval.

La maîtrise de l'eau aurait fait les grands empires et les hautes civilisations. C'était la thèse défendue en 1957 par le sinologue Karl Wittfogel (1896-1988) dans *Le Despotisme oriental*. Étude comparative du pouvoir total (traduit en français en 1964 aux éditions de Minuit avec une préface

critique de Pierre Vidal-Naquet). Communiste allemand dans l'entre-deux-guerres, il était devenu un anti-communiste forcé après son exil américain avant de finir néo-conservateur. L'Égypte pharaonique, la Mésopotamie babylonienne, la Chine impériale, se continuaient à travers les plans quinquennaux soviétiques, le *New Deal* rooseveltien (de la Tennessee Valley Authority TVA), l'Égypte nassérienne (le grand barrage d'Assouan). Et aussi la Compagnie Nationale du Rhône, Hydro-Québec (lié à l'affirmation du souverainisme de la « Belle Province ») ou Sinohydro (le combinat chinois plus gros constructeur de barrages au monde). Sans aller jusqu'au totalitarisme, on associe volontiers l'hydraulique à l'étatisme, à la techno-bureaucratie, au règne des ingénieurs (en France, les trois Grands Corps des Mines, Ponts-et-chaussées et Eaux-et-forêts), à l'ère des « managers » (James Burnham, proche de Wittfogel).

Guerres de l'eau ? Dans les années 1990, plusieurs auteurs ont fait craindre le risque de guerres pour l'eau dans le contexte de la concurrence pour les ressources naturelles. Cette vision physique ou matérialiste des conflits l'emporterait sur les idéologies désormais mortes, les religions pas encore renaissantes, les politiques dé-

monétisées. Le chercheur canadien Thomas Homer-Dixon avait ainsi inspiré à Robert Kaplan sa vision apocalyptique de « *l'anarchie qui vient* » (article de février 1994). Il a depuis renversé son analyse. Cette école de pensée a en effet été dépassée par les thèses de Samuel Huntington qui, à la même date, annonçait un « *choc des civilisations* » axé sur les cultures religieuses.

Bien que 286 bassins et 592 nappes phréatiques soient transfrontaliers, peu de conflits armés ont été recensés autour de l'eau comme enjeu. On citera l'attaque israélienne en 1965 contre les projets de détournement du Jourdain par la Syrie et la Jordanie. Il n'en reste pas moins que l'hydraulique est à la fois une arme et une cible dans le cadre des guerres extérieures (et intérieures) déclenchées pour d'autres raisons.

Une cible : sans remonter aux bombardements alliés dans la Ruhr en 1944 ou américains au Vietnam, on évoquera les attaques cybernétiques sur les réseaux d'eau potable ou d'électricité, les tirs de missiles contre les usines de dessalement plus vulnérables que les centrales nucléaires, aux effets plus décisifs que la destruction de puits de pétrole, les menaces d'opérations militaires égypto-soudanaises contre le grand barrage éthio-

pien de la Renaissance sur le Nil bleu, l'aqua-terrorisme de Daesh en Syrie et en Irak.

Une arme : la doctrine internationale la plus obsolète mais la plus durable, dite la doctrine Harmon, édictée en 1895 par le procureur général américain de ce nom, conforte la souveraineté absolue d'un pays sur les eaux qui coulent sur son territoire, en quelque sorte le droit du sol. Sans surprise, elle a été édictée contre le Mexique dans l'affaire du Rio Grande-Bravo qui marque la frontière entre les deux pays, et confirmée en 1944 par un traité inégal toujours en vigueur.

Hydro-diplomatie. Plusieurs des grands traités internationaux régissant les cours d'eau ont ainsi figé la situation au sortir de la décolonisation, comme le fameux traité sur le Nil de 1959 (qui reprenait celui de 1929 sous domination britannique, affirmant les droits historiques de l'Égypte) désormais contesté par les six pays d'aval, sur le Mékong de 1957 au temps de l'Indochine, non reconnu par la Chine qui a imposé ses conditions dans un autre arrangement de 2016 (via les « routes de la soie »), sur l'Indus d'après la partition, signé en 1960 et remis en cause par l'annexion du Cachemire.

Il en a été de même après la dissolution de l'URSS pour l'Asie centrale où rien n'a quasiment changé dans la répartition de la ressource entre les cinq pays successeurs en dépit de la catastrophe de l'assèchement de la mer d'Aral. Ce n'est hélas que la figure emblématique de ce que l'on retrouve ailleurs, comme le lac Tchad, la mer Morte ou le lac d'Ourmia en Iran. Le Zayandeh Roud ne coule plus sous les onze ponts d'Ispahan, l'ancienne capitale perse, dont l'un des plus beaux au monde avec 33 arches (Si-o-se-Pol) datant du XVII^e siècle. L'eau douce y est plus précieuse que l'eau lourde. Les manifestants de la soif en novembre n'avaient cure des accords nucléaires. Et personne d'étranger n'y est à blâmer qu'eux-mêmes.

Le marché ou la nature. Comment remédier à l'impasse de ces relations asymétriques ? Deux courants d'idées se partagent les faveurs : le néo-libéralisme et l'écologie politique. La première tend à conférer à l'eau une valeur marchande. La Californie en « stress hydrique » a ainsi imaginé acheter de l'eau au Canada, principal réservoir mondial d'eau douce, une eau désormais cotée à la bourse des valeurs de Chicago, bien située au bord des Grands Lacs (20 % de la ressource mondiale d'eau douce). Le dernier rapport onusien (Unesco au nom d'ONU-eau) sur les ressources en eau, intitulé *La valeur de l'eau* (22 mars 2021), s'est penché sur la question plutôt en recherchant des critères d'évaluation qu'en confrontant la philosophie sous-jacente. Les six États américains riverains des Grands Lacs et le Canada ont passé des accords s'opposant



Le Conseil mondial de l'eau. Installé à Marseille, il tiendra son prochain forum à Dakar en mars 2022.

catégoriquement à tout transfert d'eau. En revanche les États-Unis l'ont adopté face au Mexique en créant une « banque de l'eau » (2012) qui facture ses « exportations ».

L'écologie politique (1), parmi plusieurs pistes, explore l'idée d'un statut juridique reconnu à la nature : un fleuve pourrait ainsi se voir conférer une personnalité morale propre. La Nouvelle-Zélande et un État indien ont franchi le pas. Ce raisonnement rejoindrait la notion d'« intégrité »

Il faut donc prendre acte qu'il n'y a pas de droit international de l'eau comme il y a un droit international de la mer.

de la ressource hydrique d'un cours d'eau tout au long de son parcours. Aller plus loin et faire de l'eau douce un « bien public mondial » ou « bien commun de l'humanité » comme les océans, les fonds marins, l'espace ou la lune, se heurte à l'extrême diversité des situations, ce qui interdit une « gouvernance mondiale » de l'eau.

Il faut donc prendre acte qu'il n'y a pas de droit international de l'eau comme il y a un droit international de la mer. À peine peut-on citer une convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux, laborieusement adoptée en 1997, qui n'est entrée en vigueur qu'en 2013 après un nombre minimal de ratifications. Encore ne concerne-t-elle pas les eaux souterraines (un projet de traité dit de Bellagio est resté dans les cartons depuis une résolution de 2009). Le premier accord relatif à ces dernières a été signé

en 2010 concernant la nappe aquifère du Guarani entre le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay et l'Argentine, mais pas encore mis en œuvre.

L'existence de plus de 2000 accords dont 506 traités atteste de la prévalence de la négociation sur l'affrontement, de la paix et de la coopération sur la guerre et la confrontation. Pour autant cette hydro-diplomatie reste informelle et embryonnaire.

L'eau relève traditionnellement des ministères de l'Agriculture ou de l'Environnement, voire de l'aménagement du territoire et des infrastructures, pas des Affaires étrangères et encore moins de l'Intérieur ou de la Défense. Les ingénieurs, même renforcés de sociologues, l'emportent sur les diplomates et les anthropologues, sans parler des acteurs de terrain. Maîtrise de l'eau et démocratie ne semblent pas faire bon ménage.

À l'international, notamment pour les raisons qu'on a dites, il n'existe pas d'organisation mondiale de l'Eau. Le suivi est dispersé entre plusieurs agences onusiennes, l'Unesco – au titre de la science –, la FAO (2), l'OMS, le Pnud, la Banque Mondiale. Un rassemblement mondial sur le thème de l'eau est organisé depuis 1997 tous les trois ans par un Conseil mondial de l'eau, mélange original plus ou moins coopté d'une soixantaine d'États, d'ONG et d'entreprises, qui a son siège à Marseille avec un statut de simple association loi 1901 (son président est un ancien responsable de la Société des Eaux de la ville). Le prochain forum est prévu à Dakar en mars 2022.

En l'absence d'institution, les parties ont parfois recours à des arbitrages indépendants (un expert suisse en 2007 dans l'affaire du barrage de Baglihar au Cachemire). Pour la première fois en 2016, à l'initiative du Sénégal, le Conseil de sécurité des Nations unies s'est saisi de la question de l'eau et de sa sécurité, ce qui est demeuré exceptionnel.

La France a développé une des plus fortes expertises au monde sur le sujet, sur le plan tant de la recherche (IRD et Cirad, Montpellier) que de l'économie (Suez, Veolia). Elle pourrait prendre la tête, conjointement avec le Canada, d'une approche politique internationale qui s'impose dans l'urgence climatique. ■

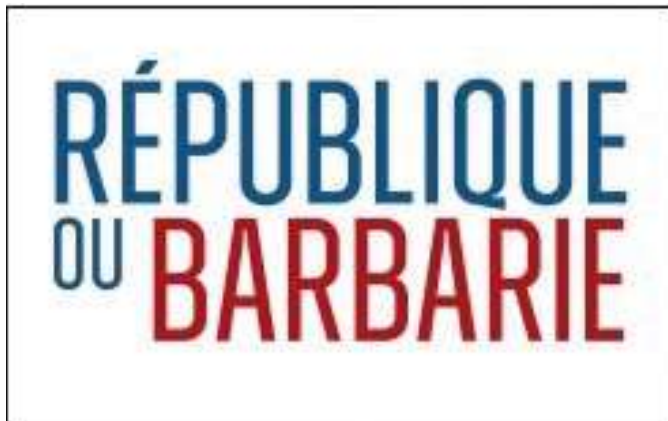
► David Blanchon, *Atlas mondial de l'eau*, éditions Autrement, 4^e édition 2022.

► Franck Galland, *Guerre et eau. L'eau, enjeu stratégique des conflits modernes*, Robert Laffont, 2021 (*l'eau dans la logistique des armées au combat, de la Grande Guerre à l'opération Barkhane*).

(1). François Molle (IRD), « L'approche *political ecology* : pouvoir, savoir, environnement », Quae, et des centaines d'articles (Google Scholar), y compris sur Ispahan.

(2). Rapport sur l'état des ressources en terres et en eau, « Des systèmes au bord de la rupture », décembre 2021.

Laïcité: le choix de la France



Dans un essai salutaire consacré à la Nation, la laïcité et la religion, Régis Debray, Didier Leschi et Jean-François Colosimo appellent à résister à la barbarie.

Ces dernières années, les Français ont été confrontés à la barbarie sur leur sol. Touchée par des attentats depuis des décennies, la France peut-elle encore tenir debout? Dans leur essai *République ou Barbarie*, le théologien Jean-François Colosimo, le philosophe Régis Debray et le haut fonctionnaire Didier Leschi, rappellent chacun à leur manière, le caractère fondamental de la laïcité. Pour le premier, elle est « simplement mais souverainement la règle du siècle ». Elle reste indissociable de l'universalité. Mais la loi Séparatisme du 9 décembre 2020, sous

prétexte (légitime) de lutter contre l'islamisme, entraîne un « recul substantiel des libertés ». D'ailleurs, comme le théologien le fait remarquer, le Conseil d'État estime que ce « texte modifie l'équilibre opéré en 1905 entre la liberté et l'encadrement ». Si la France ne semble pas savoir quelle partition jouer, c'est peut-être aussi parce que l'islamisme revêt « un caractère irrégulier et subversif », juge Colosimo.

Didier Leschi le note également: la France « vacille sous les peurs », liées à l'islamisme. Pour combattre l'obscurantisme, la laïcité ne doit pas être

un vain mot lancé à tout bout de champ. Et surtout, nous ne devons pas nous voiler la face sur les enjeux d'intégration. Grâce à notre laïcité, « nous sommes un pays ouvert, dans des proportions peu communes, aux diversités culturelles et culturelles ». C'est elle qui permet aux croyants d'exercer sans crainte leur culte et de croire, et aux athées de ne pas croire. Peu importe le culte.

C'est là que Didier Leschi nous met en garde: la laïcité française, qui fait une place de choix à la diversité et la liberté, représente « dans le monde arabo-musulman, d'où provient la majorité de nos immigrés, une forme d'irrégulation menaçante ». Alors, comment surmonter ces difficultés?

Le haut fonctionnaire lance une piste que l'on souhaiterait pertinente: celle qui consisterait à faire de la France la terre d'une nouvelle *Nahda* (renaissance en Arabe), comme celle qui a traversé le monde arabo-musulman au XIX^e siècle, plongeant ce dernier dans une période d'émulation intellectuelle florissante.

Pour le philosophe Régis Debray, la laïcité « consiste en la mise à distance de toutes les croyances particulières ». Ces croyances sont donc « dépolitisées » et « démilitarisées ».

Cet état de fait est le fruit d'un long cheminement historique qui prend sa source bien avant la Révolution française. Aujourd'hui, la République ne reconnaît aucune religion. « La laïcité est le dernier souvenir de la religion française », mais il a existé dans notre pays un « sacré républicain ». Et le philosophe de citer Robespierre qui voulait forger « une Église républicaine ». Néanmoins, ce « sacré républicain » s'est effondré au XX^e siècle.

Quant à la laïcité, elle tend à être utilisée pour protéger les croyances, plutôt que les incroyants. Régis Debray critique la loi Pleven de 1972 qui judiciarise les opinions sur les cultes, avec le délit « d'injure à l'égard d'un groupe de personnes en raison de leur appartenance à une religion ». C'est donc bien une peur de la religion, et surtout de la critiquer, qui assaille les laïcs et non-croyants. Le rempart, sur lequel s'accordent les auteurs, doit impérativement rester la République, qui « est la meilleure façon de montrer que nous n'avons pas peur », conclut Didier Leschi. ■

INDIANA SULLIVAN.

► R. Debray, D. Leschi et J.-F. Colosimo, *République ou barbarie*, Le Cerf, juin 2021.

Dans les revues

■ **Le bicentenaire de Pasteur.** C'est au découvreur du vaccin contre la rage que *L'Histoire* consacre son dossier de janvier.



Trois dimensions du personnage sont mises en lumière: d'abord le chercheur – qui n'oublie jamais de se mettre en avant et qui, tout humaniste qu'il est, n'est jamais oublieux de sa carrière; mais aussi le patriote qui fait des avancées médicales un instrument de la rivalité franco-allemande et du prestige de la France; enfin le bonapartiste qu'il est resté même s'il n'a pas refusé les louanges de la France républicaine.

Le dossier met à bas la légende qui ferait du brillant chercheur un pur esprit uniquement voué à la

science. Physicien aussi bien que chimiste, il est amené à travailler très tôt pour les milieux industriels et s'intéresse aux maladies du vin et de la bière ou à la maladie des vers à soie à partir de 1865 qui décime les élevages des Cévennes. Chaque invention fait l'objet d'un brevet. Dans les années 1870, il crée une société des bières inaltérables et, en 1880, il crée deux sociétés pour commercialiser ses vaccins et les instruments chimiques nécessaires aux manipulations.

C'est aussi un homme de réseaux qui sait mobiliser en sa faveur l'opinion publique. Pour Bruno Latour, Pasteur est « un entrepreneur de sciences », comme la plupart des scientifiques de son temps. Pour autant, c'est bien un scientifique dont l'apport primordial fut de faire du laboratoire le principe fondamental de toute recherche scientifique. Sans oublier ses travaux sur les maladies microbiennes et sur les vaccins destinés à les prévenir.

Pasteur s'inscrit aussi « dans la crise allemande de la pensée française ». Dès 1860, il déplore le retard de la France dans la recherche expérimentale. Sa rivalité avec l'allemand Robert Koch s'inscrit dans cette problématique. À partir de 1870, les deux hommes se lancent dans une course aux microbes. Tandis que Koch s'efforce d'isoler de nouveaux agents pathogènes, Pasteur travaille sur d'anciens agents identifiés dont il s'efforce de diminuer la virulence. C'est dans ce cadre que, dès 1881, Pasteur consacre ses efforts à la rage. Le vaccin enfin mis en place, son succès planétaire va permettre de mobiliser des fonds pour ce qui va devenir l'Institut Pasteur, inauguré en 1888 et qui essaimera sur tous les continents.

Pasteur devient un des « grands hommes » de la Troisième République. En 1892, son soixante-dixième anniversaire fait l'objet de manifestations officielles, dont un jubilé dans l'amphithéâtre de

la Sorbonne en présence de scientifiques et des personnalités politiques en provenance de dix-huit pays.

L'institut Pasteur lui-même, dans les territoires coloniaux, est utilisé afin de promouvoir la Troisième République et sa politique de progrès scientifique mise au profit de l'émancipation des hommes. Pourtant, Pasteur n'est pas un authentique républicain. Admirateur de Napoléon comme son père, il garde sa fidélité au Second Empire qui en avait fait un sénateur en 1870. Est-ce pour cela qu'à sa mort, en 1895, sa veuve refuse la panthéonisation de son mari proposée par le ministre de l'Instruction publique Raymond Poincaré? Il est vrai que sa foi catholique cadrerait mal avec le temple laïque des grands personnages de la République.

ANDRÉ VIVIER.

► « Pasteur, la foi dans la science », *Revue L'Histoire* n° 491, janvier 2022

DR



par Gérard Leclerc

Houellebecq, l'explorateur-détecteur

Si je ne compte pas parmi les premiers lecteurs de Michel Houellebecq – ce que je regrette d'ailleurs – sa découverte fut pour moi une vraie révélation. Si je ne me trouvais pas forcément en correspondance avec sa manière, qui pouvait même me dérouter, j'avais le sentiment d'un véritable écrivain, dont la vocation était celle d'un explorateur du temps présent, avec un sens très sûr de ses déséquilibres et de ses apories. De roman en roman, l'écrivain n'a fait que confirmer son empathie avec une époque qu'il ne semble pas aimer, mais son désamour n'a rien de haineux, car il ne va pas sans une sorte de pitié compassionnelle. Avec son dernier né – *anéantir* – je pense même qu'il a franchi une étape, avec une proximité qui va jusqu'à la complicité la plus extrême avec ceux dont il décrit les parcours de vie. Le mot tendresse n'est pas excessif pour qualifier des relations aussi attentives.

Qu'on ne s'attende pas à un roman de divertissement ou à un roman d'évasion, comme ceux dont il est fait mention à la fin du livre, ceux de Conan Doyle et d'Agatha Christie destinés à faire oublier son grave état de santé au principal héros. Non qu'il n'y ait pas des moments divertissants, mais le récit dans son ensemble constitue une épreuve et s'alourdit au fur et à mesure, jusqu'à devenir pathétique. Houellebecq veut placer chacun de ses lecteurs devant son destin, sa finitude et même son anéantissement. Depuis toujours, il est hanté par les énigmes métaphysiques, et son rapport tumultueux à la foi chrétienne ressort une fois de plus (1). Sans doute celui-ci se trouve-t-il en contraste avec le bricolage religieux si caractéristique de l'époque, ce qui produit un flottement qui a le mérite de ne pas mentir quant à ce que Guillaume Cuchet appelle « la prolétarisation métaphysique » dans un climat post-chrétien. Mais le souci de Houellebecq est aussi d'ordre civilisationnel, avec des enjeux qui impliquent une modification substantielle des attitudes devant la vie. Le thème de l'euthanasie était déjà présent dans *La Carte et le territoire* (2010) avec une singulière violence, notamment à l'égard de la Suisse, terrain privilégié du suicide assisté. On pourrait dire que cette fois, il est au cœur du roman, moins sur le mode de la dénonciation que celui du soin privilégié à l'égard de ceux qui sont en situation de faiblesse et même d'extrême précarité, eu égard à leur délabrement physique. La seule idée qu'ils n'auraient plus le droit de vivre parce que réduit à l'état de « légume », révolte l'écrivain qui a tenu à manifester sa colère au moment de l'affaire Vincent Lambert (notamment dans *Le Monde* du 11 juillet 2019) et par la suite : « Je vais, là, devoir être très explicite : lorsqu'un pays – une société, une civilisation – en vient à légaliser l'euthanasie, il perd à mes yeux tout droit au respect. Il devient dès lors non seulement légitime, mais souhaitable de le détruire, afin qu'autre chose – un autre pays, une autre société, une autre civilisation – ait une chance d'advenir. » (*Le Figaro* 5 avril 2021).

Il ne faut pas se cacher que la légalisation de l'euthanasie constitue la prochaine étape des réformes dites sociétales. Un de mes amis, qui publie prochainement un essai sur le sujet, m'avoue qu'il s'agit d'ores et déjà d'une cause perdue. Le plaidoyer de Houellebecq a-t-il dès lors la moindre chance d'être entendu et compris ? Dans *anéantir*, on voit à l'action un groupuscule pro-vie décidé à affronter l'industrie de la mort. Mais c'est une petite équipe d'activistes que l'on traitera de « facho » pour mieux la discréditer. C'est

pourquoi le roman s'oriente plus vers une sorte de regard intérieur, qui rend la personne incapable de se mouvoir et de s'exprimer, en mesure d'attirer sur elle un amour supérieur, ce qui peut ressouder toute une famille, d'abord désorientée mais prenant conscience d'une solidarité qui rend son prix véritable à notre humanité. Parallèlement, c'est la tenue et l'ambiance des Ehpad qui se trouvent décrites avec réalisme, jusqu'à nous faire honte. Quel technocrate borné a pu inventer une pareille dénomination ? Dans notre pays vieillissant, le sort réservé aux aînés dans ces établissements est apparu encore plus scandaleuse pendant ces années de pandémie.

La critique n'a pas manqué de souligner aussi toute la part politique du roman qui n'est pas mineure, avec la mise en valeur pour le moins surprenante d'un ministre des Finances dont la ressemblance avec Bruno Le Maire est plus que suggérée. Elle est évidente. Mais alors, faut-il prendre au sérieux cet éloge dithyrambique d'un personnage qui n'aurait rien à envier à Colbert et aurait permis à l'économie française de sortir de ses difficultés, jusqu'à renouer avec l'ère des Trente Glorieuses ? Houellebecq a-t-il vraiment tiré de ses conversations avec le maître de Bercy les certitudes qu'il affiche avec tant de sérieux ? On peut aussi estimer que l'intéressé a tiré un certain nombre de leçons de l'expérience

Macron, qui par ailleurs, n'est pas du tout convaincante aux yeux de celui qui dénonce « les fantasmes de la start-up nation » avec ses piètres résultats. Nous sommes donc en pleine contradiction, à moins de croire à cette fable d'un second quinquennat qui aurait,

grâce aux orientations nouvelles de Bruno le Maire, effacé l'échec du premier. Et puis il y a aussi un moment significatif, lorsque le personnage clé du roman, collaborateur et intime du ministre, reste comme paralysé lorsqu'il s'agit, par son bulletin de vote, de donner son quitus à l'expérience en cours.

Mais comme toujours, chez Houellebecq, on est frappé par l'effort de documentation auquel l'écrivain s'est attaché. Ce qui est vrai dans le domaine médical l'est aussi dans le domaine de la communication politique dont l'auteur, non sans quelque virtuosité, a exploré les arcanes, en nous offrant ainsi en direct une leçon d'entraînement en période présidentielle. C'est presque un régal que cette association d'un réel savoir avec une inventivité verbale non exempte de bluff et d'intuitions géniales.

Au terme d'un tel parcours, 730 pages, on se sent enrichi et on est obligé d'admettre que non seulement Houellebecq est égal à lui-même mais qu'il peut encore progresser en exploration de notre satanée planète, fut-elle représentée par la seule France, et en détecteur des symptômes d'une civilisation en convulsion. D'aucuns lui reprochent de donner une fâcheuse impression de ce qui est tout de même un mode de vie démocratique, sans doute faillible, mais tout de même en avant-garde du progrès et de la modernité. Peut-être, mais le point de vue civilisationnel offre aussi d'autres instruments d'analyse qui permettent au romancier de penser son siècle, comme Balzac avait pensé le XIX^e siècle. ■

► Michel Houellebecq, *anéantir*, Flammarion, janvier 2022.

(1) cf. *Misère de l'homme sans Dieu, Michel Houellebecq et la question de la foi*, sous la direction de Caroline Julliot et Agathe Novak-Lechevalier, Champs Essai, janvier 2022.

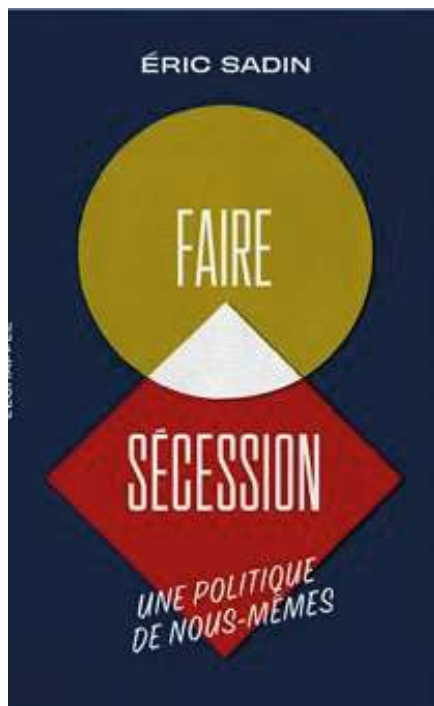
De la difficulté de faire sécession

Peut-on prévenir le désordre qui suivra la chute du capitalisme ou, mieux ! précipiter cette chute en favorisant l'écllosion d'un monde meilleur ? Éric Sadin le pense et l'écrit. Dans son dernier essai *Faire sécession. Une politique de nous-mêmes*, il nous explique comment.

Éric Sadin possède l'art de la synthèse. Le regard d'ensemble qu'il porte sur la marche du monde embrasse tous les caractères de notre époque. Dans ses travaux antérieurs, il avait fait de l'invasion des nouvelles technologies de l'information et de la communication le cœur de ses combats. Sa description du cloisonnement des êtres, parasités par les écrans, relégués à une existence sociale « en distanciel » ou littéralement pilotés dans les entrepôts d'Amazon par l'intelligence artificielle, s'avère toujours percutante. Engagées dans la transition numérique avant la crise du Covid, nos sociétés sont affectées de surcroît par cette crise environnementale majeure qui promet déjà de devenir « l'affaire du siècle ».

Le poids de l'inertie. – Des êtres hyper-connectés, hyper-informés, hyper-stimulés mais hyper-repliés sont en fin de compte des êtres amorphes. « *Nous sommes ramollis* » ! déplore Éric Sadin. Incapable d'agir tant l'occupent une vie professionnelle éreintante et une présence sur les réseaux sociaux accaparante, le citoyen du XXI^e siècle vivrait néanmoins en pleine conscience d'un effondrement tout proche. Les publications qui dépeignent, analysent et condamnent le néolibéralisme foisonnent, incitant Sadin à écrire que la « *bataille des représentations* » anticapitaliste est d'ores et déjà gagnée. Une ombre reste au tableau : ceux qui montrent la voie ne parviennent pas à s'extraire de la dimension critique pour amorcer une rupture politique réelle. Ce postulat, au moins dans sa prémisse, apparaît discutable. Certes, les méfaits du capitalisme sont documentés et largement admis mais restent finalement assumés comme un mal nécessaire en l'absence d'un vrai contre-modèle économique. S'il s'agit là d'une bataille gagnée sur le terrain de la prise de conscience, c'est une victoire à la Pyrrhus.

Le constat de l'incapacité des opposants au capitalisme de passer du commentaire à l'action décisive est indéniable, illustrant ce que le philosophe nomme « *une acuité d'esprit infécond* ». *Faire sécession* ambitionne dès lors d'offrir une perspective pour que l'alternative ne se paye plus seulement de mots. Habitué à jongler avec les concepts, le philosophe s'émancipe hélas difficilement de la dimension idéelle. Éric Sadin se heurte à la tâche insurmontable de démanteler un système dont les logiques irriguent non seulement le marché, la vie



des entreprises mais jusqu'à nos habitudes anodines. Rien de nouveau d'ailleurs depuis que Jean Baudrillard a identifié cette société de consommation qui est la nôtre et qu'Adam Smith a préfiguré ce que pourrait être la société organisée par la raison économique.

Sadin se désole des mantras dérisoires d'un discours écologique qui fait peser le changement sur les seuls individus.

Quant aux institutions démocratiques (État, collectivités), elles ne peuvent être l'instrument du changement quand elles sont les garantes de l'ordre économique établi. Et l'auteur de citer fort à propos les mots troublants de Walter Lippmann, le célèbre éditorialiste néolibéral : « *En fait, on pourrait dire qu'une nation est politiquement stable quand les élections n'ont aucune conséquence radicale* » (*Le Public fantôme*, 1925). Éric Sadin s'accroche en désespoir de cause à l'illusion que le monde d'après la pandémie de la Covid-19 sera foncièrement autre. Illusion pourtant dissipée jour après jour...

Vraies et fausses sécessions. – Les théories ou les initiatives destinées à inverser la marche du monde sont passées en revue sans concession dans une partie majeure de l'essai. Sadin balaie d'emblée aussi bien les tentations du retour à l'État providence, « *belles rêveries* » insuffisantes et irréalistes, que la revendication d'un retour au souverainisme monétaire et industriel, « *concept à courte vue et inconséquent, dans la mesure où il n'aspire qu'à main-*

tenir des schémas obsolètes et pernicieux dont il est temps de s'affranchir ». Il dézingue – et c'est mérité – le modèle prôné par les privilégiés néo-ruraux retirés au vert grâce au télétravail. Raille les appels New Age à la prise du recul et au retour sur soi-même. Se désole aussi des mantras dérisoires d'un discours écologique qui fait peser le changement (donc la responsabilité de l'état de la planète...) sur les seuls individus (acheter bio, adopter le vélo, recycler ses déchets...). Ces expédients, souvent présentés comme autant de moyens de ruptures avec un monde devenu fou, n'ont aucune prise sur l'organisation globale. Ils sont au contraire les symboles de notre impuissance.

Pour Éric Sadin, le modèle économique qui nous mène à l'abîme paraît indépassable car nous l'alimentons au quotidien. C'est pourtant son talon d'Achille. L'ébranler suppose d'abord de s'attaquer au verbe. Essentielle est en effet l'action qui vise à contrecarrer ce langage entrepreneurial invasif mais jusqu'à présent persuasif. Cela passe par le choix des mots, des paroles d'espérance plutôt que de rancœur, mais aussi par le témoignage. Il faut, dit le philosophe, faire entendre autant que possible la voix de ceux qui travaillent dans des conditions relevant de l'esclavagisme moderne, par exemple au cœur des back offices du commerce en ligne.

Mais pour « *faire sécession* », il faudra aller au-delà. Non pas recourir à l'émeute stérile, laquelle procure l'adrénaline aux groupes de casseurs mais fait à peine frémir le pouvoir. Sadin invite alors les citoyens à se réapproprier des valeurs indépassables et des principes cardinaux. Cela passe par l'interposition « *quoi qu'il en coûte* » dès que l'une de ces valeurs est violée (refuser par exemple de remplacer le travailleur par la machine). Cela passe aussi par l'adoption d'un mode de vie accordé aux dites valeurs. L'auteur admet le sacrifice économique ou familial que peut représenter une expérience alternative. Puisqu'il ne croit pas en la capacité de l'État à impulser le changement, les nouveaux modèles proviendront donc de la base. L'enthousiasme suscité par la lecture du chapitre consacré à la Zad de Notre-Dame-des-Landes est cependant vite effacé par le souvenir des pelleteuses qui mirent fin à l'expérimentation communautaire. Sadin bute sur la même aporie que tous les penseurs de la transition systémique : même efficace en pensée et en réalisation, un contre-modèle local ultra-minoritaire ne renversera pas un modèle mondial qui conserve encore sa force répressive et l'adhésion par soumission du plus grand nombre. ■

CASIMIR MAZET.

► Éric Sadin, *Faire sécession. Une politique de nous-mêmes*, L'Échappée, octobre 2021.

« L'Homme battu » : trop fort!

Ancienne danseuse du Crazy Horse Saloon, Olivia Koudrine s'apprête à briller sur une tout autre scène: celle de la littérature. Après deux premières pièces de théâtre remarquées, publiées en 2007 et 2009, elle s'est essayée au roman. Et le moins qu'on puisse dire est qu'elle a bien fait!

Dès le titre, osé dans une France qui s'est mise à décompter presque chaque jour les « féminicides », Olivia Koudrine annonce un peu la couleur, qui n'est pas rose. Mais alors pas du tout. C'est bien d'un homme tabassé, humilié, rabaissé, écrasé, harcelé et psychologiquement torturé dont elle va parler durant 250 pages. Pas d'une femme. Car la domination et la violence dans un couple, n'en déplaise à une certaine vulgate, ça n'est pas toujours à sens unique. Ce n'est pas toujours monsieur qui pourrit la vie de madame. Ce qu'avait déjà saisi Georges Simenon avec *Le Chat* (1967), même si, dans ce roman, femme et homme rendaient coup pour coup, alimentant ain-



si une spirale fatale. « *Il y a des femmes qui battent leurs maris, les humilient, les chosifient, les tuent... Il y a des hommes qui battent leurs femmes les humilient, les chosifient, les tuent... Il y a des femmes et des hommes qui battent leurs enfants les humilient, les chosifient, les tuent... Dans le pire comme dans le meilleur, femmes et hommes sont égaux...* ». C'est ce que fait dire Olivia Koudrine à Justine, la narratrice et protagoniste de son roman. Et ça résume assez bien l'idée générale de cette remarquable fiction.

Car *L'Homme battu* n'est ni un « récit », ni un « témoignage », encore moins une *christinangoterie* – une déjection intimiste à prétentions littéraires, à exécution successive et à éviter de préférence. C'est bien un roman. Un roman inspiré par les souvenirs d'une amie d'enfance d'Olivia Koudrine (une certaine « Marie F. ») ET ceux de « *femmes acariâtres* », qu'elle a croisées au cours de sa vie. Un roman comme on n'en lit hélas pas souvent. Qui ne vous lâche pas comme ça, même la dernière ligne de la dernière page lue.

Roman

■ **Éternelle Autriche.** – Du discret poète Dominique Pagnier nous avons goûté un roman, *Le Cénotaphe de Newton* (Gallimard, 2017). Il en signe ici un nouveau, également consacré à la *Mitteleuropa* et au monde germanique.

Un étudiant français, orphelin, découvre l'Autriche au milieu des années soixante-dix en séjournant au sein d'une famille viennoise. Quelques mois lui suffiront pour n'avoir de cesse que de devenir un parfait *homo austriacus* pétri de la culture et des traditions de son pays d'accueil. Vêtements, musique, bals, littérature, tout y passe jusqu'à son mariage avec une jeune femme de condition modeste ainsi que son adoption par une aristocrate jadis familière de la cour d'Albanie, celle du roi Zog.

« *Il me faut décrire l'atmosphère gracieuse de ces étés autrichiens en montagne durant les*



années soixante-dix », s'exclame le narrateur qu'on s'attend à voir sortir de sa sacoche le remarquable *Autriche* signé quelques années auparavant par le poète Philippe Jaccottet. Il faut dire que les interlocuteurs autrichiens du héros, le diplomate nonchalant Armin Hollett ou le psycha-

nalyste juif Ossian Stern sont des nostalgiques invétérés de la double monarchie austro-hongroise. Le jeune Français salue sans fard « *le seul pays à avoir échappé à l'impérialisme culturel et économique des États-Unis* ».

Il se passionne pour l'œuvre de Gérard de Nerval, en qui il voit « *le plus autrichien des écrivains français* ». Tout au long du roman, le narrateur nous fait partager l'enchantement que procure aux hommes de culture la fréquentation de la capitale autrichienne.

On est bien loin ici de la Vienne mutilée et occupée que décrit Graham Greene dans *Le Troisième homme*. Si la contemplation sied probablement plus que l'action à Dominique Pagnier, son livre séduit par son traditionalisme foncier et sa méditation sur le devenir d'un pays neutralisé par l'histoire contemporaine.

JÉRÔME BESNARD.

► Dominique Pagnier, *Le Quadrille français*, Gallimard, octobre 2021.

Malgré le sujet, *a priori* peu réjouissant, c'est drôle. Très drôle, même. Peut-être parce qu'Olivia Koudrine a choisi, pour narrer le chemin de croix de Jérôme Blondin (l'homme battu), de donner la parole à sa fille, Justine. Celle-ci a 20 ans et n'a pas la langue dans sa poche. Si elle ne parle pas comme un charretier, c'est assez cru parfois. Même pour un lecteur assidu des aventures du commissaire San-Antonio. Justine appelle une chatte « *une chatte* », vous voilà prévenus. Elle n'y va pas avec le dos de la cuillère en fait, la Justine. Sa mère, une Folcoche comme on n'en avait plus croisé depuis le *Vipère au poing* d'Hervé Bazin (1948), en prend pour son grade. Mais si la marâtre ramasse, elle n'est pas la seule à faire les frais de la colère de la jeune adulte un brin torturée par l'idée d'être passée à côté de son père, quand celui-ci était encore de ce monde. Les antispécistes, par exemple, sont habillés pour l'hiver. Le « *féminisme revancharde* » et la dictature en marche derrière le sourire bienveillant, aussi. L'art comptant pour rien des Jeff Koons et autres escrocs recensés par Annie Le Brun dans *Ce qui n'a pas de prix* (Stock, 2018) termine quant à lui en cendres. La gauche toujours prête à partager l'argent des autres et la clique d'humanitaires dégoulinants de bons sentiments, eux, sont exécutés sans sommation. Tout comme les « *vie-ux-illes conne-s ayant joui sans entraves du monde et de ses richesses [tournant] casaque et [redoublant] d'inventions sadiques pour garder le pouvoir; jouant les progressistes, genre "voyez comme je suis djeun"* ».

C'est aussi pour toute cette verve, qu'il faut lire *L'Homme battu*. Pas seulement parce que ce roman rend avec talent sa complexité au réel, quand d'autres, manichéens dans l'âme, cherchent outrageusement à le simplifier, au mépris de toute éthique ou déontologie. ■

SAMUEL BON.

► Olivia Koudrine, *L'Homme battu*, Le Cherche Midi, mai 2021.

Élisabeth II, chef du Commonwealth (II)

Le choix de la Barbade d'évoluer vers le statut de République permet de mieux comprendre le rôle de la souveraine britannique à la tête du Commonwealth.

En ne reconnaissant plus comme souveraine la reine Élisabeth, mais seulement son rôle de chef du Commonwealth, la Barbade crée un événement qui mérite examen.

Des changements qui restreignent le rôle de la Reine en tant que souveraine... En tant que souveraine, la Reine demeure le chef de l'État, même si cet État est indépendant du Royaume-Uni. Elle nomme dans chacun d'eux, pour la représenter, un gouverneur général, qui peut lui-même nommer des lieutenants gouverneurs au sein des provinces, comme au Canada. Ces hauts représentants disposent des pouvoirs de la Couronne, sous l'autorité de la reine. Ces pouvoirs, loin d'être négligeables, sont ceux d'Élisabeth II, délégués à ses représentants.

Dans la monarchie britannique, les gouvernements ne détiennent pas les pouvoirs qu'ils exercent. C'est la Couronne qui en confie l'exercice aux gouvernements responsables devant le peuple. Ainsi, la source du pouvoir réside dans le monarque, de manière indépendante et non partisane. Les gouvernements gouvernent mais la Couronne règne. Cette autorité morale et juridique est là pour rappeler aux gouvernants qu'ils exercent le pouvoir pour servir le peuple, la Couronne étant garante de son unité, du bien commun et de la démocratie.

À ce titre, les gouverneurs généraux nomment les Premiers ministres qui deviennent ainsi ceux de Sa Majesté. En général, leader de la majorité parlementaire, le Premier ministre peut, en cas d'absence de majorité, être une personnalité désignée par le gouverneur général, de même en cas de démission ou de décès.

Bien entendu, la Couronne agit sur avis de ses gouvernements respectifs, mais ce n'est que conventionnellement qu'elle s'y conforme. Elle reste libre de les rejeter. Ainsi, les gouverneurs généraux nomment les ministres sur avis du Premier ministre, mais n'y sont pas nécessairement liés.

De même, la Couronne, garante du principe de la responsabilité du gouvernement envers le Parlement, peut destituer un gouvernement et un Premier ministre qui tenteraient de se maintenir, après avoir perdu la confiance de l'assemblée élue ou les forcer à démissionner en cas de motifs graves : ainsi au Québec en 1878 et en 1891, en Colombie britannique en 1898, 1900 et 1903, et plus récemment en Australie, en 1975.

C'est en exerçant son droit de conseiller et d'être conseillée, lors d'audiences privées, que la Couronne conserve sa plus grande influence. Les gouverneurs généraux



Patricia Janet Scotland. Avocate d'origine dominicaine, actuelle secrétaire générale du Commonwealth.

raux et lieutenants gouverneurs doivent agir pour l'intérêt général et sont ainsi, comme la reine, les arbitres du jeu politique.

Au sein du Commonwealth, y compris au sein des États dont elle n'est plus le chef, la Reine conserve une influence non négligeable.

Dans des situations exceptionnelles, la Couronne exerce également des pouvoirs discrétionnaires, dénommés pouvoirs de réserve. Tout projet de loi adopté dans les différents parlements n'a force de loi que si celui-ci a obtenu « la sanction royale », à savoir la signature de la Reine ou de ses représentants. Un refus constitue une forme de veto. Au Canada, depuis 1867, la sanction royale de 70 projets de loi a été reportée. Le dernier report remonte à 1961, en Saskatchewan. Le lieutenant-gouverneur doutait de la validité du projet de loi, finalement sanctionné.

Hormis la sanction royale, les représentants de la Couronne peuvent dissoudre le Parlement ou convoquer une élection générale, toujours sur l'avis du premier ministre. Ils peuvent aussi reporter la convocation des élections, refuser une demande de dissolution, ou la reporter. En 1926, le gouverneur général du Canada, Lord Byng, a refusé au Premier ministre Mackenzie King la dissolution du Parlement et a demandé au chef de l'opposition de former un gouvernement. La nomination des diplomates appartient également à la Couronne,

à la Reine, par exemple au Canada jusqu'en 1977, et depuis au gouverneur général.

Représentants de la Couronne, les gouverneurs généraux et lieutenants gouverneurs maintiennent donc un lien direct avec Élisabeth II. La Reine est tenue informée en permanence des affaires des États ou territoires dont elle est la souveraine et peut, à ce titre, agir auprès de ses représentants, en cas de nécessité.

Voilà ce qui dorénavant n'existera plus à la Barbade.

... sans affaiblir son rôle à la tête du Commonwealth. En tant que Chef du Commonwealth, et pour la Barbade, la Reine restera toujours impliquée dans les actions du Commonwealth et entretiendra avec cette nouvelle République un lien personnel comme avec les différents membres du « club », mais plus en tant que Chef de l'État.

En présidant, tous les deux ans, la conférence des chefs de gouvernement de ses États membres, elle peut en effet exercer indirectement une influence et une médiation, notamment pour la résolution de problèmes étatiques ou inter-étatiques. L'histoire en a fait la démonstration à différentes reprises, comme en Zambie en 1979 dans un contexte d'apartheid, mais aussi vis-à-vis de l'Afrique du Sud, au temps de Nelson Mandela.

Manifestement, la Barbade, bien qu'indépendante depuis 1966, a voulu s'émanciper symboliquement et de manière politique, de son passé colonial douloureux et sanglant, sans pour autant couper totalement les liens avec le Royaume-Uni et son espace anglophone, en restant membre du Commonwealth. Le mouvement *Black Lives Matter* et son concept, le *wokisme* ou éveil des consciences contre l'injustice et le racisme, le scandale Windrush cette même année, les accusations de racisme du prince Harry et de Meghan à l'encontre de la famille royale et le déboulonnement l'an dernier de la statue de l'amiral Nelson « pro esclavagiste » dans la capitale Bridgetown, ont contribué à ce changement de régime à la Barbade.

Quoi qu'il en soit, il restera le Commonwealth et Élisabeth à sa tête... puis Charles, qui a été désigné lors du sommet de 2018. ■

DENIS CRIBIER.

Imaginons un instant la France, dotée d'une monarchie parlementaire, couronnant notre République : quelle utile influence et quel immense prestige notre souverain capétien pourrait durablement incarner à la tête de la francophonie !

Brèves royales

■ **Birmanie, le 31 décembre**: Décès de la princesse Hteik Su Phaya Gyi, dernière petite-fille du dernier roi birman, Thibaw Min. Fiancée un temps au roi Rama VIII de Thaïlande, elle a été éduquée dans une école catholique et a travaillé au sein des ambassades des États-Unis et d'Australie à Rangoon. En 1943, elle épouse le prince Maung Maung Khin, un descendant de la famille royale Mön, avec qui elle aura 5 enfants. Elle avait 88 ans.

■ **Jordanie, le 3 janvier**: Le Parlement a décidé d'étendre les pouvoirs du roi Abdallah II en votant un amendement à la Constitution. Seuls sept députés (sur 130) ont voté contre. Désormais, le souverain hachémite aura toute latitude pour limoger les hauts fonctionnaires sans passer par l'accord du gouvernement. Cette réforme, qui a fait l'objet de débats houleux, fait suite à la tentative de putsch de 2021 qui a sérieusement menacé la monarchie jordanienne.

■ **Serbie, le 3 janvier**: Réunis en congrès, c'est dans un contexte très mouvementé que les délégués du Mouvement pour la restauration du royaume de Serbie (POKS) ont désigné leurs nouveaux représentants. C'est désormais Vojislav Mihailović qui va diriger ce parti royaliste, fondé en 2017, qui a reçu le soutien du prince Vladimir Karageorgévitch. Loin d'être un inconnu dans son pays, brièvement président de la République et maire de Belgrade, Vojislav Mihailović est le petit-fils du général Draža Mihailović, commandant les résistants royalistes tchetniks.

■ **Espagne, le 6 janvier**. Le roi Felipe VI a reçu tout l'état-major militaire, (armée de Terre, de l'Air et Marine) au palais royal pour la Cérémonie de la Pâque Militaire. S'adressant à un public restreint, il a souhaité « honorer avec une grande émotion la mémoire et la dignité des victimes du terrorisme », dont beaucoup ont appartenu aux forces armées et aux forces et organes de sécurité de l'État. « Nous envoyons à leurs familles un message d'encouragement et d'admiration. Leur force et hauteur morale servent de guide à tous les Espagnols » a déclaré le monarque. « Nous aurons toujours une dette que l'on ne pourra jamais rembourser envers eux », a ajouté de son côté le ministre de la Défense Margarita Robles.

FRÉDÉRIC DE NATAL.

La Nouvelle Action Royaliste

Le n° spécial des 50 ans

Nos abonnés et lecteurs au numéro ont reçu le copieux numéro spécial de Royaliste consacré aux 50 ans de la NAR (n°1224 du 27 décembre): 24 pages entièrement en couleur.

Ce numéro constitue un excellent support de propagande et nous incitons nos adhérents et amis qui ont reçu sa version numérique à le diffuser très largement autour d'eux. Nous venons d'engager une diffusion massive auprès de l'ensemble de nos sympathisants.

Notre congrès 2022

Le congrès de la NAR se tiendra le samedi 12 mars 2022 de 14h00 à 18h00. Il visera principalement à définir la position que prendra notre organisation lors des prochaines présidentielles.

Nos adhérents recevront fin janvier le programme et les détails pratiques de déroulement du congrès. Les sympathisants qui souhaitent adhérer à la NAR et participer à cette réunion peuvent adresser leurs demandes à notre siège ou via internet: lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

Mercredis de la NAR

Mercredi 19 janvier :
Daniel Sibony, philosophe et psychanalyste,
L'Expiation dans la pandémie.

Mercredi 26 janvier :
Présentation de la revue
Le temps des ruptures
Pôle jeunesse de la Gauche républicaine
et socialiste

Mercredi 2 février :
Alessandra Fiorentini, anthropologue
Islam, rituels coutumiers, islamisme

Mercredi 9 février :
Lucien Jaume,
L'État et les religions en France,
des origines à nos jours.

Mercredi 16 février :
Gilles Clavreul,
Dans le silence de l'État

Communiqué

Communiqué de la NAR 17 janvier 2022.

■ **La prise en compte du vote blanc, une urgence démocratique.** On nous annonce un record d'abstention à la prochaine présidentielle, après le précédent de 2017. Le refus de la médiocrité de « l'offre » politique, du choix étriqué entre diverses nuances de la démagogie impuissante, extrémiste et sectaire et celles de la mondialisation marchande a un mode d'expression naturel, le vote blanc, choisi par plus de trois millions d'électeurs au second tour de 2017. La loi Sauvadet de 2014 prévoit que ce vote est décompté, mais elle le rend sans effet en l'excluant des suffrages exprimés.

La Nouvelle Action Royaliste souhaite que la loi soit d'urgence modifiée pour inclure les bulletins blancs dans les suffrages exprimés. Les responsabilités éminentes attribuées au président doivent reposer sur une légitimité démocratique incontestable. L'article 7 de la Constitution prévoit que le Président est élu à la majorité absolue. Il appartient au pouvoir constituant d'en apporter une nouvelle formulation en faisant reposer cette majorité sur les votes de tous ceux qui ont exprimé un choix clair, sans pour autant créer un blocage institutionnel durable qui ferait le jeu des nostalgiques du régime d'assemblée.

Hommage à Louis XVI



■ À Paris, la messe traditionnelle organisée par l'Œillet blanc à la mémoire du roi Louis XVI aura lieu **le vendredi 21 janvier 2022 à 12h15, en l'église Saint Germain l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris 1er.** L'office sera célébré en présence de Mgr le comte de Paris.

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont
Rédaction-administration
Bloc C – B.A.L 13
36-38, rue Sibuet, 75012 Paris
Téléphone : 06 43 11 36 90
lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

RNA W751214282

Siret 89789412700017

Imprimé par E.V.I.

752 812 792 R.C.S. PARIS

Dépôt légal à parution.

Demande de renouvellement de numéro de commission paritaire en cours.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER O TROIS MOIS (20 €) O SIX MOIS (30 €) O UN AN (50 €) O UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF O UN AN (40 €) O UN AN SOUTIEN (50 €)

O Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action Royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS



par Bertrand Renouvin

Hypertensions

Toutes les professions qui assurent la vie de la nation dans l'ordinaire des jours et qui lui permettent d'affronter tant bien que mal la crise sanitaire, lancent des appels de détresse. Il ne s'agit plus de classiques mécontentements. L'ensemble des personnels de santé, les policiers, les magistrats, les enseignants disent qu'ils sont épuisés.

Telle est la part visible de la détresse sociale que les dirigeants du pays ont aggravée par le couplage de grandes réformes ultralibérales et de l'inertie imposée par l'austérité budgétaire. Or le gouvernement entend sans écouter les alertes lancées par les médecins, lit sans réagir la pétition signée par des milliers de magistrats et a répondu par des mesures ponctuelles aux manifestations de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, le 13 janvier...

Quant à l'état d'esprit de la nation, il faut aussi prendre en compte l'exaspération silencieuse de la haute fonction publique qui subit le processus de destruction délibérée de l'État et le désarroi de tout un personnel administratif en butte aux pesanteurs bureaucratiques, aux décisions aberrantes, aux circulaires contradictoires. S'y ajoutent les fatigues et les angoisses des classes moyennes et populaires précarisées et reléguées dans les périphéries, le désespoir muet des citoyens isolés et condamnés à la mort sociale, les dégâts psychiques engendrés par les confinements et par la gestion chaotique de la crise sanitaire - dans laquelle l'hystérie médiatique joue un rôle des plus pernicieux.

Il est vrai que le gouvernement a efficacement soutenu les entreprises et les salariés pendant les périodes de confinement et de couvre-feu, en reniant les préceptes du libéralisme économique. Mais le déroulement de la crise sanitaire souligne jour après jour le défaut général d'anticipation, qui se manifeste tout particulièrement à l'hôpital et dans les établissements d'enseignement. Les beaux discours sur « le jour d'après », qui fleurissaient au printemps 2020, apparaissent tels qu'ils ont été conçus : des éléments de langage pour une communication de crise. Où sont les relocalisations décisives pour l'avenir de la nation ? Qu'en est-il de la reconquête de notre indépendance dans le domaine de la pharmacie ? Nous observons que l'ouverture de la SNCF à la concurrence n'a pas été remise en cause. Nous constatons que la France est obligée d'importer de l'électricité et que le gouvernement pousse EDF encore plus loin dans l'absurdité engendrée par le marché de l'électricité : non seulement EDF est obligé de vendre à très bas prix le quart de son électricité nucléaire à ses concurrents mais il lui faut

maintenant augmenter de 20 % cette vente à perte pour éviter la faillite des opérateurs privés !

Qu'il s'agisse de l'Accès régulé à l'électricité nucléaire historique (Arenh), de la contrainte monétaire, de la libre circulation des capitaux, du libre-échange ou de la circulaire « Travailleurs détachés », tout est fait pour ruiner des secteurs entiers de notre économie sans que personne, parmi les éminences politiques, n'ose dénoncer les aberrations engendrées par les mécanismes de l'Union européenne.

Cette cécité volontaire est en elle-même un phénomène aberrant. La campagne présidentielle devrait être un moment privilégié du débat critique, en prélude à la promotion de nouveaux projets. Or, les principaux candidats tiennent tous des discours aussi fuyants qu'inadéquats sur l'Union européenne. Jean-Luc Mélenchon se garde de toute radicalité en proposant d'opposer à Bruxelles des refus ponctuels. Marine Le Pen a cessé de préconiser la sortie de l'euro après son échec de 2017. Eric Zemmour suit ses obsessions en cultivant le mythe de la

une élite qui a cessé de servir la nation ne mérite plus son nom et s'expose à être soudain balayée.

« guerre de civilisations », sans plus se soucier des destructions et des souffrances que provoque la contrainte monétaire. Tout occupée à brandir le « karcher » à la manière de Nicolas Sarkozy, Valérie Pécresse n'envisage pas une seconde de contester quoi que ce soit dans le

fonctionnement de l'Union européenne. Emmanuel Macron a démontré, depuis cinq ans, que ses slogans ne changeaient ni les structures ni les rapports de force dans une « construction européenne » vermoulue.

Ces constats d'une affligeante banalité signifient que les prochaines élections présidentielle et législatives n'auront qu'un seul effet : durcir à l'extrême les luttes sociales engendrées par la violence économique et monétaire. Le probable maintien en l'état du bloc oligarchique ou les légers remaniements que provoquerait l'élection de Valérie Pécresse viendront souligner une fois de plus et une fois de trop la sécession des élites et l'impasse populiste.

Il sera alors possible de présenter les objectifs et les moyens d'une politique de souveraineté tels qu'ils ont été depuis longtemps définis, en prenant acte de l'impuissance de l'ensemble de la classe politique. C'est dans les classes sociales et dans les groupes professionnels en lutte contre l'oligarchie que surgiront les citoyens capables de créer une nouvelle alternative politique en vue d'assurer la restauration de l'État et la souveraineté de la nation. ■

Sommaire

Page 2 – Le naufrage de l'écologie politique. – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – Un communiste en campagne. – Persiflages.

Page 4 – Conflits sociaux dans l'industrie. – La quinzaine sociale.

Page 5 – L'institut Rousseau, un nouvel espace de débat public.

Page 6 – L'élection présidentielle au Chili. – Voix étrangères. – Les Faits majeurs.

Page 7 – La guerre au Yémen.

Pages 8-9 – Synthèse : géostratégie de l'eau.

Page 10 – Laïcité : le choix de la France. – Dans les revues.

Page 11 – Michel Houellebecq, l'explorateur.

Page 12 – De la difficulté de faire sécession.

Page 13 – Olivia Koudrine. – Roman : Dominique Pagnier.

Page 14 – Elisabeth II, chef du Commonwealth (2)

Page 15 – Le mouvement royaliste.

Page 16 – Éditorial : Hypertensions.